

Ligne pédagogique du réseau AJOVAL pour l'accueil de jour des enfants

Accueil Parascolaire
dans nos unités d'accueil pour écoliers (UAPE)



Mission de l'accueil de jour

Permettre aux familles de concilier leur vie familiale et professionnelle.
Assurer le bien-être physique, psychique et affectif de l'enfant
Offrir un environnement sécurisé et sécurisant.

Sécurité de l'enfant

Toutes les structures sont créées selon les normes cantonales en vigueur (infrastructures, encadrement des enfants et procédures).

L'équipe met en place et transmet aux enfants les règles de sécurité ■

Par son organisation, son écoute et ses actions, l'équipe éducative veille au bien-être affectif de l'enfant et l'accompagne dans la reconnaissance de ses émotions.

Règles, limites et sanctions

Les règles et les limites structurent et sécurisent les enfants.

Elles sont adaptées en fonction de leur âge et de leur développement.

La sanction est utilisée lorsque les règles et/ou les limites sont transgressées.

Elle doit avoir une fonction réparatrice pour l'enfant. L'enfant est accompagné tout au long de la démarche. L'adulte adapte la sanction en fonction de l'âge de l'enfant.

Certaines sanctions peuvent être élaborées au cours de processus participatifs avec l'ensemble des enfants.

Les fêtes institutionnelles

Sont organisées pour permettre aux enfants de se repérer dans l'année et de perpétuer les traditions.

Chaque institution détermine les fêtes qu'elle souhaite célébrer durant l'année.

Religion - culture

Les structures sont laïques.

La pratique d'une religion est respectée pour autant qu'elle soit compatible avec le déroulement de la journée.

La multi-culturalité est bienvenue au sein des structures.

Vacances

Durant les vacances un programme spécial est proposé.

Partenariat avec les familles

Le but est de prendre en compte le contexte familial de l'enfant au quotidien,
d'établir un lien de confiance avec l'enfant et la famille,
de créer le lien avec les familles par le biais des retours, des fêtes institutionnelles, d'entretiens.

L'équipe éducative et les parents sont responsables de la prise en charge et du bien-être de l'enfant.

Suivi individuel de l'enfant

Au sein de la collectivité l'enfant est reconnu en tant qu'individu.

L'équipe éducative échange ses observations de façon régulière sur l'évolution individuelle de chaque enfant.

Les structures assurent un suivi régulier de chaque enfant. En cas de besoin un entretien peut être demandé.

Collaboration école

En cas de besoin, l'UAPE peut être amenée à collaborer avec l'école.

Les enfants à besoins particuliers

L'équipe s'appuyant sur ses observations met en place, en collaboration avec les parents, un projet spécifique pour répondre aux besoins de l'enfant.

Elle peut faire appel à des ressources internes et externes au réseau.

Hygiène – santé

L'équipe veille à mettre du sens à ses actions.

Elle les explicite aux enfants afin de les rendre autonomes et conscients de leur intégrité physique (alimentation, hygiène, protection solaire ...).

Maladie

Si l'état de santé de l'enfant se dégrade durant la journée, les parents seront appelés à venir le rechercher. L'enfant ne retournera pas à l'école. L'équipe mettra tout en œuvre pour assurer le confort de l'enfant malade.

Toutefois si un enfant n'est pas apte à fréquenter l'école, il ne viendra pas à l'UAPE.

Se référer au document « Recommandations romandes et tessinoises d'éviction (pré)scolaire pour maladie transmissible » et au document cantonal « Promotion de la santé et prévention, Recommandations pour l'accueil collectif de jour des enfants ».

La journée de l'enfant



Arrivée - départ - accueil

Le parent est sensibilisé au fait qu'en cas de besoin l'équipe prendra contact avec lui (si l'enfant vient et repart seul).

Si l'enfant vient accompagné : il est important que le parent ait un contact verbal avec l'équipe → relais symbolique.

Disponibilité des parents demandée par l'équipe et offerte par cette dernière.

L'enfant est invité à participer activement au retour de sa journée.

Activités

Des activités accompagnées sont proposées aux enfants, par l'équipe éducative, en fonction de leur développement, tout en laissant la place au jeu libre, dans un cadre sécurisé et sécurisant (aménagement et matériel choisi).

Moments de partage et d'échange.

L'équipe veille à l'harmonie et la cohabitation des différentes tranches d'âge.

L'équipe reconnaît l'autonomie des enfants en fonction de leur développement.

Sorties

Buts :

Se déplacer / jeu de motricité globale /
compétition / jeux d'équipe.

Se régénérer → concerne les sorties
quotidiennes.

Des sorties avec des buts culturels
et de découvertes seront proposées
durant les périodes de vacances.

Repas

Proposition d'un repas équilibré en étant
à l'écoute des besoins de l'enfant dans
la mesure du possible.

Encourager l'enfant à la découverte
des aliments.

Favoriser un moment de partage,
d'autonomie dans la convivialité.

Proposer des aliments diversifiés
en l'invitant à goûter.

Repos - sieste

Selon le besoin de l'enfant un moment ritualisé est proposé (lieu / durée / récurrence) permettant à l'enfant de se recentrer sur lui-même.

Le rythme du sommeil de l'enfant sera préservé autant que possible.

Trajets

L'équipe veille aux besoins de l'enfant en terme de sécurité d'accompagnement durant les trajets ordinaires de l'UAPE à l'école/à l'arrêt de bus (ou inversement); avec un objectif de prévention et d'autonomie.

Devoirs scolaires

Un espace est proposé à l'enfant pour effectuer ses devoirs.

L'autonomie de l'enfant est respectée dans l'organisation de sa journée.

Par son action l'équipe éducative veille au bien-être affectif de l'enfant et l'accompagne dans la reconnaissance de ses évolutions.